

HORAIRES

PROGRAMME

1er Jour :

09h-12h30

Accueil, présentation de la formation

Prise en charge des urgences vitales

- Protection d'un danger immédiat
- Alerte (SAMU ou numéro interne « urgences vitales » de l'établissement), bilan, suivre les conseils donnés
- Obstruction aiguë des voies aériennes
- Arrêt d'une hémorragie externe

Mises en situation

13h30-17h00

Prise en charge des urgences vitales (suite)

- Inconscience avec ventilation spontanée, liberté et protection des voies aériennes
- Arrêt cardiaque (adulte, enfant, nourrisson), réanimation cardiopulmonaire dans le cadre privé (compressions thoraciques, défibrillateur automatisé externe, bouche-à-bouche)

Mises en situation

2ème Jour :

09h-12h30

Prise en charge des urgences vitales (suite)

- Arrêt cardiaque (adulte, enfant, nourrisson), réanimation cardiopulmonaire avec matériel d'urgence (défibrillateur automatisé externe, matériel/chariot d'urgence,...)
- Surveillance des paramètres vitaux avec appareils non invasifs

Mises en situation

13h30-17h00

Prise en charge des urgences potentielles

- Prise en charge d'un malaise
- Prise en charge d'un traumatisme osseux (matériel d'immobilisation, retrait éventuel d'un casque de motocyclette)
- Prise en charge d'un traumatisme cutané (brûlures, plaies)

Mises en situation

3ème Jour :

09h-12h30

Prise en charge des urgences potentielles (suite)

- Règles élémentaires d'hygiène et de protection face à un risque infectieux
- Principes de relevage et brancardage
- Accouchement inopiné (mesures adaptées pour la mère et pour l'enfant)

Mises en situation

13h30-17h00

Risques collectifs :

- comprendre le concept de « situations sanitaires exceptionnelles » ;
- connaître l'organisation de la réponse du système de santé dispositif ORSAN et dispositif ORSEC ;
- s'intégrer dans les plans de gestion des situations sanitaires exceptionnelles ;
- être sensibiliser à l'accueil d'un afflux de blessés et aux techniques du « damage control » ;
- être sensibilisé aux risques NRBC-E et aux premières mesures à mettre en œuvre dans ce type de situation ;
- identifier un danger dans l'environnement et appliquer les consignes de protection et de sécurité adaptées ;
- connaître les principes de la prise en charge médico-psychologique des victimes, de l'information des proches ;
- Bilan, évaluation de la formation